

# F. S. U.

F  
éd  
é  
r  
a  
t  
i  
o  
n  
S  
y  
n  
d  
i  
c  
a  
l  
e  
U  
n  
i  
t  
a  
i  
r  
e  
E  
n  
s  
e  
i  
g  
n  
e  
m  
e  
n  
t  
E  
d  
u  
c  
a  
t  
i  
o  
n  
R  
e  
c  
h  
e  
r  
c  
h  
e  
C  
u  
l  
t  
u  
r  
e

Dispensé de timbrage

TARBES PPDC

Déposé le 15 décembre  
2020

## ÉDUCATION NATIONALE TOUS ET TOUTES EN GRÈVE MARDI 26 JANVIER 2021

PRENEZ DE BONNES  
RÉSOLUTIONS POUR 2021 :  
NE VOUS LAISSEZ PUS  
FAIRE, METTEZ VOUS EN  
GRÈVE ET MANIFESTEZ !

### Rassemblement à Tarbes

À préciser en fonction de la situation sanitaire à cette date

SITE DE DEPOT

**P4**  
LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

#### SOMMAIRE

P.1 : Éditorial  
P.2 : Communiqué SNICS-FSU  
P.3 : Fonction publique et  
Avenir lycéen  
P.4 : Stage du 19 janvier et  
Grenelle de l'Éducation

Tout nous conduit à l'exigence de plus d'éducation pour tous les jeunes dans un contexte où les inégalités continuent à se creuser et où les réformes menées par le ministre les aggravent. Or, le Parlement a adopté un budget qui est loin de traduire l'ambition éducative dont notre pays a besoin. En effet, il ne prend pas la mesure de l'augmentation des effectifs, de la situation sanitaire qui impose particulièrement des mesures pour faire baisser les effectifs d'élèves par classe à court et moyen terme et de l'état de fatigue des personnels, épuisés par des années de dégradation des conditions de travail.

Il faut en urgence engager les recrutements nécessaires, notamment en recourant aux listes complémentaires.

Dans le budget 2021, la nécessaire revalorisation des personnels ne trouve qu'une traduction minimale avec 400 millions d'euros prévus. C'est très peu pour les personnels, et de fait l'essentiel des mesures proposées pour 2021 ne concerneront qu'une minorité de personnels. Les AED et les AESH en particulier ne se voient rien proposer.

**Pour nos salaires, pour nos  
conditions de travail, pour les  
postes : exigeons la revalorisation  
et un autre budget pour  
l'Éducation !**

Courriel :  
FSU65@fsu.fr

Site Dép :  
www.fsu65.fsu.fr

I  
N  
F  
O  
S



### FSU - 65

École J-Ferry Rue A-Breyer  
65 000 TARBES  
05 62 34 90 54  
Directeur de la publication  
M. Torres

CPPAP: n° 0221 S 06760  
ISSN:n° 1290-855X  
Imprimé au Siège  
Trimestriel - Prix 1,07 €

n° 113  
Octobre-Novembre-  
Décembre  
2020

# Infirmier-es : Notre place reste auprès des élèves

Le jeudi 26/11/2020 a été jour de mobilisation nationale (congrès extraordinaire) à l'initiative du Syndicat National des Infirmier(e)s Conseiller(e)s de Santé (SNICS-FSU), syndicat majoritaire des infirmiers de l'Éducation Nationale.

Avec plus de 1000 connexions à la visioconférence, il y a été question de faire le point de l'impact de la crise sanitaire dans l'exercice des missions de l'infirmier(e) scolaire.

Effectivement nous sommes déjà fortement mobilisées et quotidiennement sollicitées dans le cadre de l'épidémie de la Covid, par les élèves, leurs parents, et les établissements dont nous sommes les référents santé.

Dans ce contexte particulier, nous sommes entièrement engagées dans nos missions d'écoute, d'éducation, de conseils, de soins, et de protection auprès des élèves dont le mal-être s'exprime clairement et de plus en plus.

De nombreuses questions se posent suite aux annonces du gouvernement et du Ministre de l'EN concernant la réalisation des tests antigéniques à destination des personnels par les infirmier(e)s scolaires.

Nous sommes convaincues que notre place reste auprès des élèves. La présence de l'infirmier-re scolaire au sein de l'équipe éducative constitue un facteur essentiel de bien-être et de réussite à l'école.

Les infirmeries restent un espace privilégié et indispensable. Il nous permet d'y accueillir les jeunes et leurs familles dans cette période anxiogène. Ce sont des lieux d'écoute, de soutien, de soin et d'accompagnement.

**Plus que jamais, il est indispensable de laisser les infirmier(e)s se concentrer sur leurs missions essentielles plutôt que de les disperser sur des activités qui ne sont pas les leurs.** Cela donne tout son sens à nos missions au sein de l'Éducation Nationale.



18 millions d'élèves ont consulté un-e infirmier-ère EN en 2018/19 et ce chiffre augmente avec la crise sanitaire.

Aude Haurou-Béjottes et Cathy Mylord,  
pour le SNICS-FSU des Hautes-Pyrénées

## Médecine du travail dans L'Éducation Nationale ?

Le bilan annuel sur la santé au ministère de l'éducation nationale pour l'année 2018 fait état de 87 médecins de prévention (qui représentent 68 « équivalents temps plein ») se partageant aujourd'hui plus de 1,1 million d'agents. Soit un médecin pour quelque 16 000 personnels, bien loin de l'obligation réglementaire d'un pour 2 500.

Dans l'académie de Toulouse il y a 2 médecins de prévention !

Résultat de cette pénurie : la visite médicale quinquennale obligatoire – pour les personnels ne souffrant pas de pathologie particulière – n'a jamais lieu.

## Réforme de la fonction publique : malgré la crise sanitaire, la lutte antisyndicale et le mépris des fonctionnaires se poursuivent.

Alors que les CHSCT n'ont jamais autant prouvé leur importance que durant cette crise sanitaire, et que les personnels ont plus que jamais besoin d'être accompagnés par leurs représentants, **ce gouvernement choisit ce moment pour publier les décrets qui réduisent considérablement le rôle des CAP, et de ce fait le paritarisme, et enterrent les CHSCT.**

Alors que ces comités, créés en 2011 avec près de 30 ans de retard sur le secteur privé, avaient fait la preuve de leur utilité et de leur efficacité, leurs champs d'action ne seront plus traités en instance propre, mais seulement via une formation « spécialisée » issue des CSA\*. S'appuyant sur la loi dite « de modernisation de la fonction publique », c'est le paritarisme qui vole en éclat et ce sont des instances indispensables à la réalité d'un vrai dialogue social qui disparaissent. Ainsi il sera plus facile de contourner les représentants des personnels ! Pire, ces décrets permettent de devancer « à titre expérimental », la mise en place des CSA 18 mois avant l'échéance des élections professionnelles.

\*CSA : comité social d'administration

## ***Avenir-Lycéen : Jean-Michel Blanquer dans la tourmente***

Le possible scandale du financement du syndicat Avenir Lycéen, révélé par Médiapart et Libération, et face auquel le ministre Jean-Michel Blanquer, sans répondre sur le fond, affiche son mépris, appellent un certain nombre de réflexions.

Dans d'autres circonstances, on aurait vu des ministres répondre qu'ils démissionnaient afin de préparer leur défense. Dans d'autres pays européens, ce serait déjà le cas. Mais là, pas du tout. Nous faisons face à un ministre qui dénonce les attaques de « l'ultra gauche » et sous-entend la mise en place d'un complot. Les faits, expliqués et dénoncés par deux journaux exigent pourtant des réponses claires tant ils sont inquiétants sur le contrôle des fonds publics et le mode de gouvernance actuel du ministère de l'Éducation Nationale. Pire, cette défense jette un profond discrédit sur un ministère pourtant symbole ordinaire de ce que représentent une démocratie et un état de droit.

« L'école de la confiance », voilà un beau slogan dont nous constatons chaque jour un peu plus la vertu programmatique : de la communication pour faire joli et surtout la construction d'un mensonge permanent.



## Stage syndical du 19 janvier 2020 Égalité femmes-hommes

La FSU 65 invite **Sigrid Gérardin, secrétaire nationale SNUEP-FSU et responsable du Collectif femmes FSU national**, pour animer un stage de formation syndicale sur l'égalité femmes-hommes.

Ce stage aura lieu le **mardi 19 janvier 2021 de 9H00 à 17H00** dans les locaux de la FSU65, 7 rue André Breyer à Tarbes.

A l'ordre du jour :

État des lieux des inégalités professionnelles entre femmes et hommes dans la Fonction Publique.

Les causes des inégalités. L'impact de ses inégalités sur la vie des femmes : santé, précarité, retraites.

Les leviers pour les éradiquer.

La question des violences faites aux femmes fait partie intégrante des inégalités, il est possible de l'aborder dans le stage.

Pour assister à ce stage, il faut demander un congé pour formation syndicale à son chef de service au moins un mois avant la date du stage (soit le **samedi 19 décembre 2020**) et confirmer sa participation sur le site SNUipp65 ou FSU65 par le lien ci-dessous : <https://fsu65.fsu.fr/>

Selon la situation sanitaire, ce stage pourra avoir lieu en visioconférence.



---

## La FSU quitte le Grenelle de l'Éducation

La participation de la FSU aux ateliers de Grenelle se solde par le constat de l'impossibilité de faire avancer des propositions du fait même du dispositif choisi : il n'était pas question d'une concertation, mais bien d'une opération de communication sur des visions déjà arrêtées et peu ouvertes au dialogue. La parole des personnels au travers de celle de leurs représentants syndicaux est peu écoutée, submergée par celles "d'experts" soigneusement choisis par le ministère, dont certains n'ont pour seule expérience de l'école que de l'avoir fréquentée durant leur jeunesse, assurés pourtant de détenir les solutions malgré leur méconnaissance évidente du système scolaire et de ses réalités.

Le colloque du 1er décembre a offert une démonstration inquiétante de partialité et d'absence du « regard croisé » annoncé par le ministère. Dans une période où la confiance des enseignant-es à l'égard du ministère est largement éprouvée, comme l'a à nouveau montré l'enquête d'opinion IPSOS-FSU, le Grenelle de l'éducation continue à creuser l'écart entre les intentions ministérielles et les attentes réelles des personnels, tant sur le plan du métier que sur celui des rémunérations.

C'est pourquoi la FSU et ses syndicats nationaux ont décidé de quitter ces discussions.